



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

13^e séance du mardi 4 février 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2023/17 de la Municipalité, du 30 mars 2023 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Anne Berguerand et consorts : « Ressourcerie à la déchèterie, et si on allait plus loin ? » ;
2. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Jacques-Etienne Rastorfer : « Pour une campagne ludique contre les souillures des chewing-gums » ;
3. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Anouck Saugy : « Faisons PETer les poubelles ! » ;
4. d'approuver la réponse de la Municipalité à la pétition de l'Association AQUBE : « Pour la ré-ouverture des WC publics d'Entre-Bois à Bellevaux ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi quatre février deux mille vingt-cinq.

Le président



La secrétaire adjointe